

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 10 DECEMBRE 2018

Présents : M Jean-Marie DEMONGIN, Nora BENBOURECHE, Guy BOILEAU, Alain BEAUFEY, Jocelyne BOURGAIN, Jean-Loup BENOIT, Gérard RONDEAUX, Catherine RENQUIN, Christelle CAZZITTI, Nuccia SCHMITT.

Absents excusés : M Patrick LEON, Mme Marie-Laure JACQUES.

Pouvoirs : de M Patrick LEON à M Guy BOILEAU
de Mme Marie-Laure JACQUES à Mme Nora BENBOURECHE

Monsieur le Maire interpelle les élus pour ajout d'un point à l'ordre du jour concernant le matériel informatique de l'espace Bernard Lallemand. A l'unanimité, les élus donnent leur accord.

APPROBATION DES COMPTE RENDUS DES 26 OCTOBRE ET 22 NOVEMBRE 2018 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les deux comptes rendus.

O.G.F. : REVISION TARIFS POUR 2019 : Après avoir pris connaissance de la proposition d'augmentation des prix de 7.49 % au 01 janvier 2019, à l'unanimité, le Conseil Municipal conteste cette augmentation et propose plutôt 2 %, correspondant à l'inflation.

TARIFS 2019 :

DESIGNATION	Vote du Conseil Municipal
Repas divers adultes	35 € à l'unanimité
Enfants de – de 15 ans	20 € à l'unanimité
Voyage des Anciens : âge requis au 01.01 de l'année concernée : 65 ans, avec participation par personne. Ouvert aux habitants, suivant les places encore disponibles et limitées, au prix du coût réel par personne et hors transport.	18 € à l'unanimité ouverture à toutes personnes intéressées, pas uniquement aux habitants
Repas des Anciens : 65 ans au 01.01. de l'année	Participation de 15 € à l'unanimité
Colis : 70 ans au 01.01. de l'année	
Location salle polyvalente Le week end : la moitié est tjrs exigée à la réservation. Quelques heures hors W.E. et suivant dispo :	300 € à l'unanimité
- Caractère commercial	216€ à l'unanimité
- Particuliers de PLM	116 € à l'unanimité
- Particuliers extérieurs à PLM uniquement pour cérémonie familiale après déroulement service crématorium de PLM	144 € à l'unanimité
-autres cas p° administration (ATD, ...) : à voir cas par cas	SDIS : gratuité par 11 voix pour et 1 abstention (Nora BENBOURECHE)
Location salle du lavoir	64 € à l'unanimité

Location podium aux habitants de PLM sous réserve de disponibilité	23.50 € à l'unanimité
Location salle de réunions du 1^{er} étage de l'espace BL à des associations ou privés (extérieurs à PLM)	64 € à l'unanimité
Mise en place des panneaux d'occultation à la salle polyvalente par le service communal	63 € à l'unanimité
Logements mairie : <u>logement de droite en montant</u> <u>Logement de gauche en montant</u>	450 € à l'unanimité <i>Suite à ses délibérations en date des 14/11/2016 et 27/11/2017 réservant ce logement à l'archivage de la mairie, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de remettre ce logement en location au tarif de 450€ par mois et de le louer à Madame DUPONT Nelly, agent de la Commune au 01.01.2019. Demander un garant.</i>
Délivrance d'un second pass de l'aire sport. : si perte, Vol,...	53 € à l'unanimité
Concession trentenaire hors frais d'enregistrement	162€ à l'unanimité
Taxe crémation inhumation	57 € à l'unanimité
Vacations funéraires Police Nationale	20 € à l'unanimité
Droit de place commerçants ambulants forfait mensuel	126 € à l'unanimité
Droit de place par benne à textiles par ass. à but lucratif	212 € à l'unanimité
Bon d'achat Noël Personnel Communal	Chèques cadeaux de 50 € auprès « Cadhoc », à l'unanimité

ENGAGEMENT DE CREDITS : A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2018, comme suit, avant le vote du Budget Primitif 2019 : article 20 : 7 000 € ; article 21 : 20 000 € ; article 23 : 197 000 €

DEMANDE DE DETR, TRAVAUX SALLE POLYVALENTE : Suite à ses délibérations en date du 29 janvier 2016 et du 11 avril 2018, à l'unanimité, le Conseil Municipal renouvelle l'adoption des travaux d'aménagement et d'extension de la salle polyvalente pour les tranches conditionnelles 1 et 2, et suivant les modalités de financement jointes au dossier de demande de DETR 2019.

DPENSES HT	RECETTES
Tranche conditionnelle 1.....129 605.23	Etat
Tranche conditionnelle 2..... 72 671.97	DETR 30%/HU sollicitée..... ..68 399
M.O..... 19 885.54	F.S.I.L. (frais accessibilité et rénovation Thermique) accordé.....28 764.65
Bureau Contrôle..... 2 084	Conseil Départemental 28 347
SPS..... 2 084	Contrat de Territoire accordé
Etude béton..... 1 667	Commune
	(emprunt).....102 487.09
Total 227 997.74	Total 227 997.74

HABITAT 08 : DEMANDE DE GARANTIE, REAMENAGEMENT D'EMPRUNT : Après rapport de Monsieur le Maire sur la mise en place d'un réaménagement d'emprunt accordé par la Caisse des Dépôt et Consignations à l'Office Public de l'Habitat des Ardennes, pour lequel la Commune s'était portée garante en 1995, à l'unanimité, le Conseil Municipal réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagé. Les nouvelles caractéristiques financières sont indiquées dans l'annexe jointe à la délibération.

PROTECTION NID DE CIGOGNE : A l'unanimité, et afin de protéger les cigognes investissant le nid route de Fagnon sur le poteau électrique, et suite à un accident déjà survenu, le Conseil Municipal accepte le devis « Retis solutions » pour un montant de 670 € H.T. pour la réalisation d'une plate-forme indépendante du poteau où sera posé le nid.

OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCE EN 2019 : A l'unanimité, le Conseil Municipal arrête les dates suivantes : tout commerce de détail : 13 janvier 2019, 28 avril, 23 et 30 juin, 1 et 8 septembre, 24 novembre, 1, 8, 15, 22, et 29 décembre 2019.

Secteur automobile : 20 janvier 2019, 17 mars, 28 avril, 16 juin, 15 septembre, 13 octobre 2019.

RETROCESSION SECTION RD 28D EN DIRECTION D'EVIGNY : ce point sera traité lors d'un prochain Conseil Municipal dans l'attente de renseignements demandés à Monsieur le Président du Conseil Départemental.

CESSION DE MATERIEL INFORMATIQUE DE L'ESPACE BL : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de sortir de l'actif le matériel informatique (6 écrans et claviers, 5 tours, 1 imprimante, 1 scan) et d'en faire don à des œuvres caritatives. Ce matériel doit être remplacé prochainement

ARDENNE METROPOLE : POINT PAR M BEAUFEY, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE : Monsieur BEAUFEY communique sur les points suivants : *attributions de compensation versées aux communes sur 2019 : elles seront validées en prochain conseil communautaire du 18 décembre (pour PLM 223 672 €). *Programme LEADER « création de service démarches administratives par Internet pour personnes âgées » : subvention de 7 624 € : elle fera l'objet d'une avance remboursable par Ardenne Métropole. Une large information à la population sera réalisée pour la mise en place de ce service à l'espace BL.

RAPPORT DES COMMISSIONS : Travaux par Monsieur Guy BOILEAU :

**Travaux rue de l'Arbre* : commencés aujourd'hui et pour une durée de 10 jours.

**Travaux rue des Ecolières* : si les conditions climatiques le permettent dès janvier 2019.

**Pose de feux tricolores rue du Stade* : début 2019.

Les élus font remarquer des dysfonctionnements de temps sur les feux de la voie rapide : il conviendra de contacter les services compétents.

Monsieur BOILEAU communique les points principaux traités lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Energies des Ardennes : Fonds d'aide aux personnes en difficultés, le montant de la cotisation des communes à la FDEA (0.30 € par habitant), convention reconduite avec ENEDIS, l'augmentation du nombre de communes ardennaises pratiquant l'extinction nocturne (83 % en novembre 2018), le compteur Lincky (n'est pas opérationnel tant que le concentrateur n'est pas installé, pose gratuite du compteur.)

Animation par Madame Nora BENBOURECHE : Madame BENBOURECHE détaille le nombre de participants aux « Foulées Pirisiennes » au travers du Téléthon malgré le mauvais temps. Cette 3^e édition a remporté

un vif succès. En soirée, un concert de la chorale « Chœurs Atout Prix » était donné à la salle polyvalente. Une soirée belote est prévue le samedi 8 décembre. Une réunion sera organisée dès le bilan de cette opération Téléthon.

Repas des anciens du 9 décembre : 75 participants. Très belle journée avec bonne animation.

Un concert avec le « Méhul Jazz Orchestra » est organisé le 19 janvier 2019.

COMMUNICATIONS DE M LE MAIRE : Monsieur le Maire : * informe les élus des décès de Monsieur GAILLARD Yves et du père de Madame PAYON Séverine,

* transmet l'invitation au marché de Noël de l'école du 14 décembre,

* de la participation financière d'Espace Habitat aux travaux de sécurisation de la rue du stade,

* du suivi des barrages des castors,

* d'une audition musicale du conservatoire à l'église le samedi 2 février 2019 à 17 h.